

Gestionnaire de portefeuille

Mawer Investment Management

Date Avril 2017

Avis

Mawer Investment Management a annoncé la nomination de Vijay Viswanathan au poste de gestionnaire principal de sa stratégie Actions canadiennes, à compter du 1^{er} juillet 2017. Jim Hall, le chef des placements de la société, restera cogestionnaire du fonds.

Produits visés

Fonds d'actions canadiennes Manuvie (SARC, GPI, GPM)

Fonds de placements canadiens Manuvie (FCM, GPI, CAI)

Répercussions

Personnel

M. Viswanathan, qui est au service de la société depuis 2007 et assume les fonctions de directeur principal de la recherche, est cogestionnaire du Fonds d'actions canadiennes Mawer aux côtés de Jim Hall depuis 2011. M. Hall, le chef des placements de la société, continuera de participer activement à la gestion du mandat.

La nomination de M. Viswanathan au poste de gestionnaire principal cadre avec le plan de relève de la société. La société a poursuivi l'élargissement de son équipe de gestionnaires de portefeuille et pris des mesures pour que M. Hall transmette progressivement ses responsabilités à des collègues. Cette réorganisation s'inscrit dans la lignée de changements semblables déjà apportés à travers la plateforme de gestion des actions de la société.

Mot de la fin

Le Service de gestion des placements a rencontré M. Viswanathan à plusieurs reprises et la possibilité qu'il devienne gestionnaire de portefeuille principal avait été évoquée. De plus, M. Viswanathan et M. Hall travaillant ensemble depuis longtemps au sein de la société, cette collaboration soutenue est parfaitement logique. Manuvie ne s'attend pas à ce que cette réorganisation entraîne de changement au processus ou à la stratégie de placement de la société. Le Service de gestion des placements n'éprouve pas d'inquiétudes à la suite de cette annonce.

Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public. Les bulletins Avis de la Surveillance des placements et Message de la Surveillance des placements sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

